



Projet associatif

2018
2023



Accueillir
et
Accompagner

Le Home des Flandres, association d'utilité sociale, est une aventure humaine qui débute en 1961 par la mobilisation de quelques bénévoles sensibles aux questions de l'enfance en difficulté. Leur objectif, accueillir et accompagner, à l'époque, des orphelins. Si près de 60 ans plus tard, je peux avec bonheur et enthousiasme prendre la plume, c'est que l'association est toujours présente et qu'elle n'a rien perdu du souffle premier donné par ses initiateurs. Si les compétences se sont renforcées, professionnalisées, les champs d'action diversifiés, c'est pour continuer à apporter les réponses les plus adaptées aux personnes que nous accompagnons : enfants, adultes, parents, avec le souci constant de soutenir les professionnels dans l'exercice de leurs missions.

Le projet associatif, est l'outil de cette continuité, de cette exigence poursuivie au fil du temps. C'est notre boussole. Il garantit à la fois le respect des valeurs qui fondent nos actions, et témoigne des évolutions et des adaptations nécessaires. Cette formidable expérience et l'expertise qui s'est constituée au fil du temps nous obligent à une vigilance toujours accrue face aux réalités présentes et aux situations qui souvent se complexifient.

En 2018, les administrateurs ont souhaité réécrire, en lien avec les professionnels, le projet associatif afin de réaffirmer les valeurs, les enjeux, les engagements du Home. Texte de références pour les équipes de bénévoles et de salariés, ce projet politique sera amené à évoluer pour répondre, sans cesse, aux besoins des personnes accueillies.

Le Président

Rôle de l'association	3
Publics et les enjeux	4
Valeurs associatives	6
Engagements de l'association	8
Engagements de l'association à l'égard des salariés	9
Nos partenaires	10
Nos perspectives	11
La vie au Home	12
Expressions de personnes accompagnées	13
Évolution chronologique de l'association	14



“

Ce n'est pas la lumière
qui manque à notre regard,
c'est notre regard
qui manque de lumière.

Gustave Thibon

”

Face au constat d'une **dégradation et d'une complexification des situations** (errance, isolement, solitude...) l'Association réaffirme le caractère majeur de la **prévention précoce** et la **défense d'un social** qui équilibre les personnes.

L'Association est force de proposition et contribue à la co-construction des politiques publiques

Le Home des Flandres s'inscrit dans le champ des politiques sociales. L'Association n'est pas un simple « prestataire de services » pour le compte de la collectivité publique. La conception et la mise en œuvre des politiques sociales relèvent en effet d'une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics et le secteur associatif. À ce titre, l'Association participe activement aux différents dispositifs permettant un réel échange entre partenaires publics et privés en vue de **bâtir ensemble de nouvelles réponses aux besoins sociaux**.

Pour cela, elle s'appuie avant tout sur :

- sa connaissance des personnes vulnérables,
- son implication dans les dynamiques de développement local et les réseaux associatifs : CMAO, FAS, URIOPSS...
- le cadre législatif et réglementaire.

L'Association et la « recherche développement »

Pour être force de proposition, l'Association s'est dotée de ressources internes en matière de « recherche et développement ». Faire face à la complexité des situations suppose des moyens de plus en plus précis d'analyse et de construction de réponses adaptées. Les équipes du Home travaillent dans une **dynamique de réflexion partagée** afin de faire évoluer régulièrement leurs pratiques et être en capacité de proposer de nouvelles formes de prise en charge.

L'inscription dans des réseaux associatifs répond à cette même ambition et se révèle plus productive que l'innovation isolée.



Territoire d'intervention et ambition de proximité

Le Home des Flandres est implanté sur le bassin de vie du Nord de la Métropole lilloise. Il centre son action en priorité sur ce territoire tout en restant conscient des enjeux sociétaux plus globaux et en participant aux réflexions régionales et nationales sur les sujets qui le concernent.

D'abord tourné vers les personnes en difficulté, le développement de l'Association n'est pas une fin en soi. Il est subordonné avant tout à **une analyse fine des besoins sociaux et des moyens pour y répondre**.

L'Association souhaite donc continuer à travailler dans la proximité pour permettre aux personnes de tisser des liens sociaux durables et pour pouvoir participer à la construction d'un projet de développement territorial cohérent.

“ Un simple rendez-vous à l'école était un calvaire, l'équipe m'a redonné confiance pour prendre la parole, m'exprimer à l'extérieur. ”

“ Heureusement que le HDF est là car à un moment donné, j'aurais pu être SDF, ils m'ont offert un toit, ça m'a permis de rebondir et ça a été super bien après, j'aurais pu sombrer. ”

Une Association avant tout au service des personnes

Au Home, le cœur de métier est **l'accompagnement individuel et collectif des personnes vulnérables**, qu'il s'agisse de très jeunes enfants, d'enfants, de leurs familles ou encore d'adultes en situation de précarité.

Accompagner les parcours de vie, éviter les ruptures, redonner de l'**estime de soi**, de la **confiance**, aider chacun à trouver sa place, à **(re)devenir autonome**, à **s'épanouir**, tel est l'objet principal de l'Association.

Au regard des nouveaux publics accueillis et de leurs besoins, l'Association est passée d'une logique d'hébergement d'enfants en danger à une logique d'accompagnement de personnes et de familles en difficulté. Ces évolutions ont amené l'Association à développer de nouvelles expertises, notamment dans le domaine de l'aide et du **soutien à la parentalité**, de nouveaux projets. L'importance de la prévention n'est plus à démontrer. L'hébergement n'est plus une fin en soi, mais un moyen parmi d'autres de soutenir la famille en protégeant les enfants.

Résolument inscrite dans le champ du social, l'intervention des professionnels du Home ne saurait être efficace, lorsque cela est nécessaire, sans une articulation étroite et coordonnée avec des structures spécialisées, notamment dans les secteurs du sanitaire et du médico-social.



Nos réponses aux besoins repérés

Pour apporter aux personnes une réponse la plus adaptée à la situation qui est la leur, l'association dispose d'un **SIÈGE SOCIAL**, situé à Tourcoing, qui met en œuvre les orientations associatives.

Véritable ressource pour les établissements, le siège social assure les fonctions supports et transversales: gestion des ressources humaines, gestion administrative et financière, démarche qualité, gestion de projets.

Le projet du Home se décline au travers des différents établissements et services:

5 MECS - Maisons d'Enfants à Caractère Social

accueillant chacune 16 à 20 enfants et jeunes à Tourcoing (Poutrains, Flocon, Brun Pain), à Mouvaux (Carnot) et à Bousbecque (La Vallée).

1 CHRS - Centre d'Hébergement et de Réinsertion

Sociale, à Roubaix, accueillant des jeunes majeurs (15 places) et des familles (35 places) en hébergement diffus, avec un accueil d'urgence (12 places) et un accompagnement à l'accès et au maintien dans le logement.

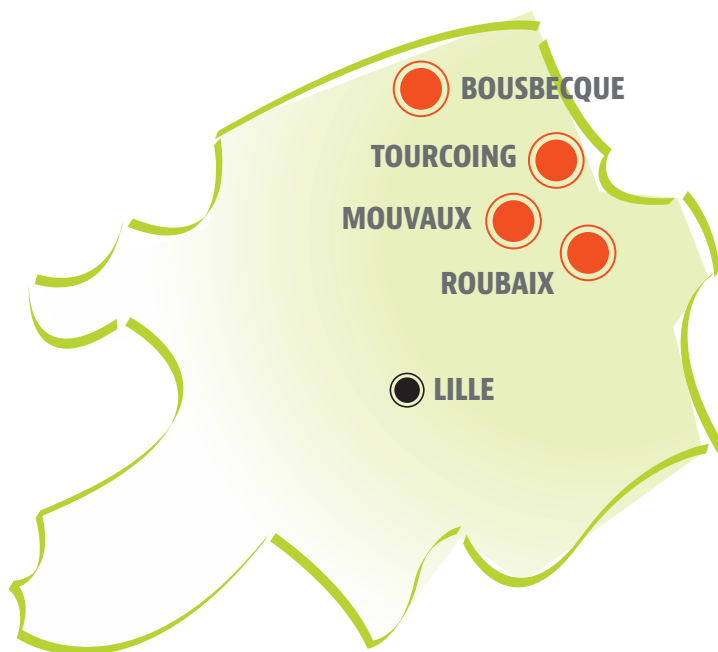
1 PAEJ - Point Accueil Écoute Jeunes qui reçoit, dans l'anonymat et la confidentialité, des enfants et des jeunes, lors de permanences en établissements scolaires.

1 SAP - Service d'Accompagnement Parental

« **RELIANCE** » à Tourcoing, agréé pour 30 familles de Roubaix Tourcoing et vallée de la Lys, service sans hébergement d'aide et de soutien à la parentalité.

2 Multi-accueils « Câlin malin » et « Les

diablotins », à Roubaix, proposant chacun 20 places d'accueil (enfants de 3 mois à 3 ans) et un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH enfants de 3 à 5 ans) de 40 places.



MECS

BOUSBECQUE (1)
MOUVAUX (1)
TOURCOING (3)

CHRS

ROUBAIX (1)

PAEJ

ROUBAIX et environs (1)

RELIANCE

TOURCOING (1)

PETITE ENFANCE

ROUBAIX (2)

Le Home des Flandres pose comme principe que les parents sont les premiers éducateurs de leur(s) enfant(s).

L'épanouissement de l'individu

Nous mettons en avant la **valeur de la personne**, et son **droit à s'émanciper** des appartenances familiales, culturelles, sociales qui lui apparaîtraient trop pesantes. Le respect de l'individu nous conduit à soutenir son désir propre, sa dynamique personnelle, ce qui peut le conduire à prendre ses distances à l'égard de ses parents, de sa famille, de sa culture, de son milieu social. L'objet de l'Association est de **préparer chacun à l'autonomie** en faisant avec et non à la place de.

La confiance

Nous pensons que les personnes accueillies sont des sujets qu'il s'agit d'accompagner dans leur histoire et non de « rééduquer ». Ce ne sont pas des « objets de travail », mais des personnes qui ont des ressources, des capacités qu'il s'agit de soutenir.

Les équipes du Home des Flandres font le pari que, même dans les histoires les plus difficiles, il y a toujours du possible, que l'avenir n'est pas nécessairement la continuité du passé, et que les personnes sont capables de changement. Ces potentialités s'exprimeront d'autant mieux que les professionnels seront dans une posture de confiance en l'autre, qu'ils valoriseront les évolutions, sans pour autant méconnaître les difficultés réelles auxquelles sont confrontées les personnes.

Le vivre ensemble

Les personnes accompagnées ont une histoire avant le Home, ils en auront une après. Et même dans le temps de l'accompagnement, ils ont une histoire « à côté » du Home. Nous sommes une aide et une ressource parmi d'autres. Il est donc essentiel de s'appuyer, lors de l'accompagnement, sur d'autres personnes, d'autres partenaires. Les personnes accueillies ont souvent des difficultés à s'intégrer dans la société actuelle. Questions d'origine, de mode de vie, de culture, de comportement. Nous estimons qu'**apprendre à vivre ensemble est une valeur fondamentale** qui rejoint en ce sens le principe de laïcité. Cela se traduit par une volonté de comprendre et d'accepter toutes les cultures, tous les modes de vie, dans leur diversité et de développer à leur égard une attitude d'ouverture et de respect. Mais également par une posture professionnelle de « passeur » : aider les personnes à **s'accepter dans leur différence, valoriser le mode de vie et la culture de chacun**. Cela se traduit également par un souhait de diversité dans le recrutement des professionnels, qui doivent refléter notre société pluriculturelle.

La **laïcité** est un principe constitutionnel qui repose sur la connaissance des valeurs communes à l'humanité (Déclaration des Droits de l'Homme, Convention Internationale des Droits de l'Enfant, etc.). La laïcité, au-delà de la tolérance, suppose une approche commune : cette posture doit être respectée par tous, elle vise l'autonomie de l'autre, par l'accès à sa liberté, par le respect des différences, l'écoute, l'acceptation de sa parole, par la **confrontation d'idées, de croyances, de pratiques**, contre les a priori, les discriminations. La laïcité contribue à la fois à l'enrichissement personnel et à l'instauration d'une cohérence sociale ; c'est une manière de vivre ensemble au travers de l'interculturalité.

Un atelier de réflexion éthique

En 2017 à l'occasion d'un travail de réflexion sur le thème de la laïcité avec l'ensemble des salariés, l'idée est née de créer une **instance de réflexion transversale à l'ensemble des services**. Il nous a semblé opportun de **rattacher la question de la laïcité aux droits fondamentaux et aux libertés**.

Instance tri annuelle, l'atelier de Réflexion Éthique autour du Vivre Ensemble (atelier REVE) traite des questions du **vivre ensemble**, du **respect des libertés**, des **droits et devoirs**, des **croyances**, de la **laïcité**... à partir des questionnements et interrogations remontés par les services.

“

Si je ne suis pas d'accord, je peux le dire,
la plupart du temps on trouve les bonnes idées ensemble.

”



À l'égard des personnes accueillies

Faire de chacun un auteur de sa vie, capable d'exprimer son avis

La participation des personnes est un point central de la volonté et des valeurs défendues par l'Association. Son action, à travers ses établissements et services, consiste à **redonner aux personnes accompagnées, dans leur lien aux autres et dans leur vie, leur place d'auteur**. C'est en effet en redonnant aux personnes leur capacité de sujet à part entière, qu'ils pourront affronter les difficultés auxquelles ils doivent faire face, et sortir de l'assistanat auquel ils ont souvent été soumis.

C'est pourquoi la participation des personnes accueillies ne se limite pas aux instances réglementaires (loi 2002-2) mais **imprègne l'action quotidienne des professionnels**.

Les instances de participation ne sont pas simples à organiser et à soutenir du fait notamment de durées de séjour dans les établissements (heureusement) relativement courtes.

“

On trouve toujours une solution, ils ne font pas un truc sans moi.

”

D'autre part, il n'est pas évident de parler au nom d'un collectif, de se sentir légitime, de prendre la parole en public, de se situer comme acteur dans une institution et de dépasser la notion de simple usager.

Dans ce contexte, et afin de prendre en compte la parole de chacun, l'Association mène une politique volontariste au travers des groupes d'expression mis en place dans les établissements et services. Elle met en œuvre des moyens (formation, accompagnement) pour donner sens aux instances et faire vivre une réelle démarche participative.

Mobiliser les administrateurs comme relais

La gouvernance du Home des Flandres est assurée par des instances bénévoles (Conseil d'Administration et Bureau). Au-delà des règles de fonctionnement statutaire, l'Association a souhaité que des administrateurs participent aux groupes d'expression, dans une attitude d'écoute bienveillante et de compréhension des situations vécues. Elle désigne pour ce faire des « administrateurs référents » dont le rôle est de rendre compte au CA des besoins et attentes des personnes accueillies.

Inscrire l'action dans une recherche continue de la qualité

La Politique Qualité liée au Projet Associatif se fonde sur nos valeurs et sur une culture de Bientraitance partagée et dirigée vers

- les personnes accueillies et accompagnées,
- les parents,
- les professionnels.

Nous nous engageons donc

- à la **coconstruction de projet individualisé** avec chaque personne accueillie et accompagnée,
- au **respect de l'ensemble des droits et libertés** des personnes,
- à les accueillir dans un cadre apportant **sécurité** et contribuant à la **qualité de vie**,
- à promouvoir leur **autonomie**, leur **santé**, leur **participation sociale**,
- à soutenir la parentalité,
- à soutenir les professionnels dans l'exercice de leur mission,
- à la mise en œuvre d'une **Démarche Qualité** menée de façon continue en recherchant le sens des actions menées et des actions d'amélioration envisagées.



Démarche éthique par excellence, la Démarche Qualité interroge nos organisations, nos pratiques, nos postures à l'aune du regard des professionnels, des personnes accompagnées et de nos partenaires. Les actions d'amélioration sont échangées et proposées par les professionnels mais aussi par les personnes accueillies et accompagnées.

S'appuyant sur une idée de perfectibilité, la démarche qualité contribue à **rester dans une dynamique d'interrogation du sens et de la pertinence de nos actes et leurs effets, à améliorer la qualité des prestations** au regard des besoins et attentes des personnes accueillies et accompagnées et des missions qui nous sont confiées.

À l'égard des salariés

Donner du sens à la gestion des ressources humaines

Le Conseil d'Administration du Home des Flandres est responsable de la fonction employeur, en lien avec la direction via un système de délégations. L'exigence de qualité défendue par le Home nécessite la professionnalisation des équipes. Les salariés sont choisis en raison de leurs **compétences**, de leur **savoir-faire** et de leur **savoir-être** ainsi que de leur **adhésion aux valeurs associatives**. L'Association s'appuie sur une équipe plurielle, complémentaire, composée de bénévoles et de salariés engagés. Les relations entre administrateurs et salariés sont basées sur une confiance réciproque. Les rôles sont clairement définis permettant à chacun de trouver sa place et de faire vivre le projet.

Favoriser le travail en équipe et soutenir les professionnels

L'Association reconnaît la difficulté des missions qui lui sont confiées et l'impact que cela peut avoir sur les équipes. Elle a la responsabilité de les soutenir, de les protéger, en mettant en place des moyens appropriés, tels que :

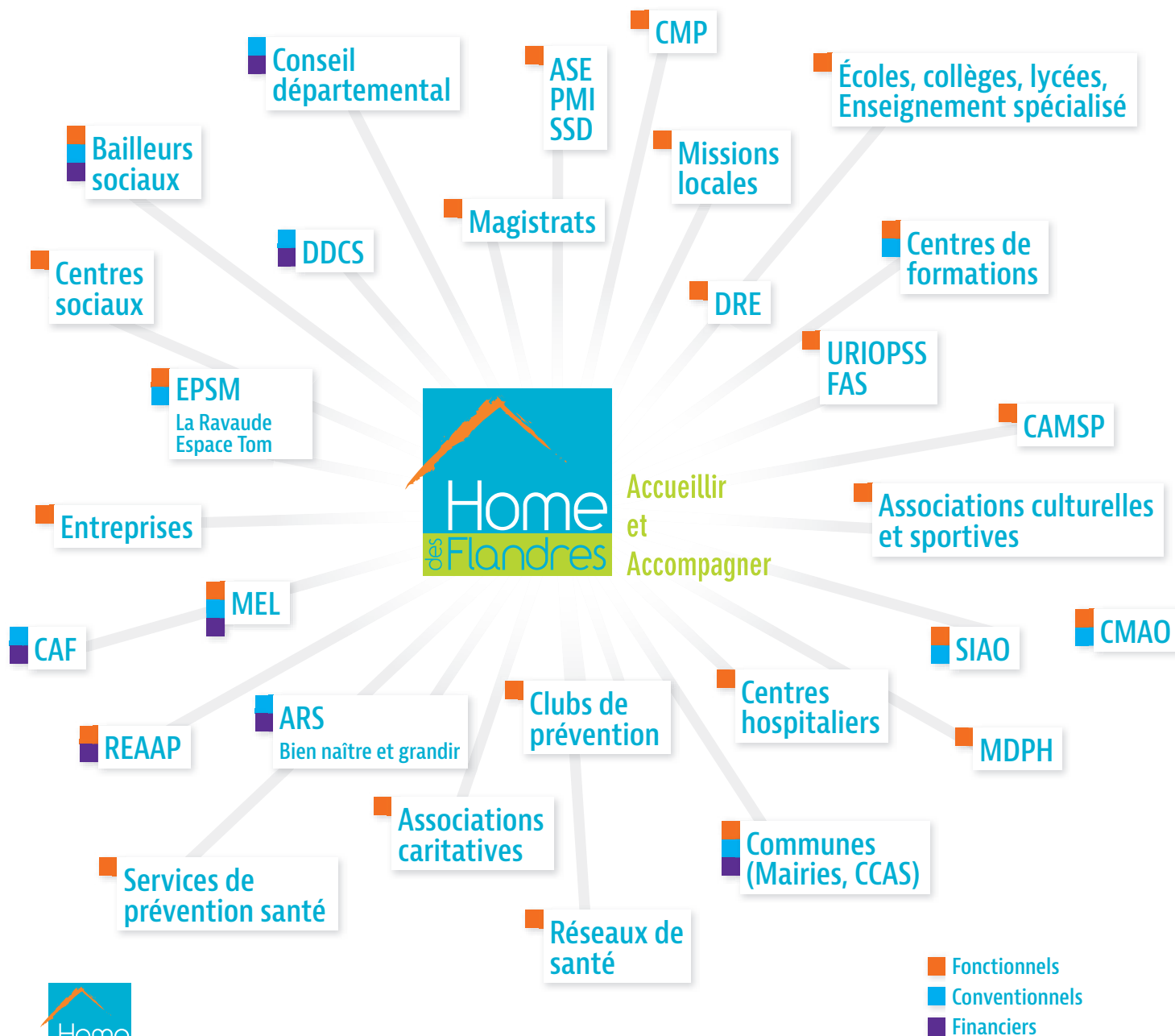
- l'accueil et le tutorat des nouveaux embauchés,
- la formation,
- l'analyse des pratiques professionnelles,
- les échanges entre équipes et entre établissements,
- une politique de qualité de vie au travail.

L'Association pose également comme principe que le travail social est nécessairement un **travail d'équipe** ; nul ne doit jamais être « isolé ». Les projets d'établissement et de service donnent le cadre et le sens de ce travail en équipe.

Développer le sentiment d'appartenance à l'Association

Chaque salarié, au-delà de son intégration dans un établissement ou un service précis, est invité à reconnaître son appartenance à l'Association ; à partager une culture commune associative. La **cohérence générale au sein du Home des Flandres constitue un repère pour les personnes accueillies**.

Nos partenaires



Afin de poursuivre, avec maîtrise, notre adaptation à un environnement en continuelle évolution, plusieurs chantiers sont déjà ouverts, d'autres sont en perspective. Nous inscrivons ce travail réflexif dans la continuité, en nous appuyant sur l'expérience acquise et l'intelligence collective. C'est en construisant solidement ces nouvelles réponses, dans un dialogue renforcé avec les institutions, que nous continuerons à apporter, aux enfants et adultes que nous accompagnons, les meilleures réponses en assurant aux professionnels un cadre de travail structuré et riche de sens.

Nous poursuivons la mise en œuvre des **Mesures de Suite et d'Accompagnement au Retour à Domicile (MSARD)** initiées dans nos maisons d'enfants de manière expérimentale lors du Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens 2016-2018. Véritable évolution des pratiques, ces mesures permettent un retour plus rapide à la maison, ce retour étant accompagné et soutenu par les professionnels de maison d'enfants qui interviennent concrètement au domicile.

La **petite enfance** nécessitera une attention particulière au regard des difficultés grandissantes perçues dans nos accompagnements quotidiens (précarisation importante de certaines familles, fragilisation, troubles du développement du jeune enfant...). Nous devons tendre vers la notion de crèches à haute qualité éducative en proposant des équipements favorisant les apprentissages et l'épanouissement du jeune enfant, ainsi qu'un cadre suffisamment disponible et à l'écoute pour soutenir le parent.

L'**aide à la parentalité** restera bien évidemment un axe fort du projet associatif, avec cette volonté toujours affirmée d'intervenir le plus préventivement possible et ce, quel que soit notre dispositif d'intervention.

Les actions de **lutte contre les exclusions** se poursuivront avec la perspective de développer l'accès au logement en prenant en considération la situation particulière des **jeunes majeurs**.

Quels que soient l'âge et la situation des enfants et des adultes accompagnés, nous nous attacherons à développer toute forme d'**accès à la culture**, véritable vecteur d'épanouissement et de lien social.

Nos actions transversales et partenariales seront confortées :

Poursuite de la **démarche VIE VAS** (pour vie affective et sexuelle) qui traite de cette question dans nos différents services en lien avec nos partenaires. Soutenue par l'Agence Régionale de Santé, cette démarche collective de recherches, de réflexions, de formations et d'actions, démontre depuis plus de dix ans sa pertinence et son efficience dans l'intérêt des personnes que nous accompagnons.

Structuration de la démarche **parentalité et santé mentale** qui permet de porter un regard différent sur cette problématique et d'apporter une meilleure réponse à l'enfant confronté à la souffrance psychique de son parent en articulant les différents champs d'intervention.

Initié en 2018, notre atelier de « **Réflexion Éthique autour du Vivre Ensemble** » devrait nous permettre d'interroger et de faire évoluer nos pratiques sur cet enjeu sociétal important.

Créé également fin 2018, un groupe de travail relatif à une démarche **écocitoyenne** alimentera à partir des constats de notre quotidien des propositions d'actions, avec comme objectif premier d'instaurer, à l'échelle de l'association, une culture écoresponsable en adaptant nos habitudes de consommation, de déplacement... mais également en développant, dans le quotidien de nos maisons, une éducation citoyenne respectueuse de l'environnement.

Enfin, 2019 sera l'année de lancement d'une démarche « **Qualité de Vie au travail** » qui fait naturellement suite à la démarche « Santé au travail » réalisée en 2014.

La vie au Home



Expressions de personnes accompagnées

“

Ce que m'a apporté Le Home dans ma vie est énorme, au début je ne savais pas quoi, pas d'évolution, c'est en racontant notre histoire qu'on s'est rendu compte des changements. J'ai pris conscience que si je ne changeais pas moi, mon gamin ne changerait pas non plus. J'ai repris confiance en moi.

”

“

Oui, je me sens respectée dans ma vie privée, je ne suis jamais jugée, l'équipe fait très attention, ça permet de mieux travailler quand on n'a pas d'appréhension.

”

“

Je me suis toujours sentie respectée, au service et à domicile.

”

“

C'est pas un foyer c'est une maison d'accueil.

”

“

La référence c'est ici, si j'ai un besoin je passe, c'est un peu ma famille.

”

“

Ici on a la liberté, il n'y a pas de conflictuel.

”

“

On a le droit de donner son opinion, même si on n'est pas d'accord, on est entendu.

”

“

Il y a beaucoup d'échanges avec les éducateurs ici, je suis libre d'aborder les questions, la chef de service a trouvé des référents en correspondance avec chacune de mes filles.

”

Les expressions sont extraites des démarches d'évaluation interne.

Évolution chronologique de l'association

1961 Le Home des Flandres est une association loi 1901 dont les statuts ont été déposés le **2 février 1961** et sont parus dans le journal officiel le 18 du même mois.

À l'initiative de bénévoles motivés et sensibles aux questions de l'enfance en difficulté, effective depuis le 21 février 1961, l'association a initialement pour objet : « **L'aide matérielle et morale aux orphelins et cas sociaux, en leur assurant l'hébergement et la vie matérielle, l'éducation générale, morale, culturelle et physique** ».

Elle accueille à cette date 15 pupilles au 10 bis, bd Gambetta à Tourcoing en provenance du foyer départemental de l'aide sociale à l'enfance de Lille (foyer d'Esquermes).



1962 **L'effectif de cette structure est de 57** ce qui va entraîner plusieurs restructurations dont les principales sont :

- 10, bd Gambetta
→ 20 petits scolaires
- 10 bis, bd Gambetta
→ 24 grands scolaires
- 29, rue Motte
→ 26 jeunes travailleurs
- 31, rue Motte
→ 20 SEP (section d'enseignement professionnel)

1974 **Enfants**
188, bd Carnot à Mouvaux
→ 28 petits scolaires

Adolescents
29 et 31, rue Motte à Tourcoing
→ 43 grands scolaires

Adolescents
10 et 10 bis, bd Gambetta à Tourcoing
→ 37 travailleurs

1981 **Mixité** chez les enfants.

1982 Ouverture du **Centre d'Hébergement pour jeunes majeurs**, rue Brézin à Roubaix.

1983 Vente de l'immeuble rue Motte : transfert des adolescents au Brun Pain.

1985 Création d'un siège administratif.

1986 Au 1er janvier, le Home est composé de 4 établissements :

- 188, bd Carnot à Mouvaux
→ 26 enfants
- 337, rue du Brun Pain à Tourcoing
→ 30 adolescents
- 10 et 10 bis, bd Gambetta à Tourcoing
→ 35 jeunes
- 12, rue Brézin (CHRS créé en 1982)
→ 13 jeunes majeurs

1988 Sollicitée par le département, la structure de Gambetta accueille des enfants (8 et 11 ans dans le cadre de l'accueil d'urgence). Un nouveau site plus approprié est alors recherché. Transfert de la direction générale au Centre Mercure à Tourcoing.

1992 25 novembre : **ouverture du foyer du Flocon** rattaché à la direction de Gambetta. Développement de l'**accompagnement social lié au logement** dans le cadre du Fonds Solidarité Logement.

1993 **Signature d'une convention Allocation Logement Temporaire (ALT)** avec les services de l'État pour développer les logements relais.

1996 Création d'un **Point Accueil Jeunes P.A.J.** dans les locaux du CHRS puis à l'Étape.

Création du **Service des Petits Poucets** dans l'annexe du 337, rue du Brun Pain à Tourcoing.



1997 1er janvier: ouverture d'un site à Bousbecque (« **La Vallée** ») émanant de la restructuration des maisons de Carnot et du Brun Pain et confié à la direction Flocon - Gambetta.

Mise en œuvre avec un bailleur social d'une action sociale de proximité 25, rue du Docteur Roux à Hem.

1997 Réaménagement du foyer d'accueil 188, bd Carnot à Mouvaux.

2000 Reprise de la halte-garderie et du centre d'éveil « **Calin Malin** » 73, rue Basse Masure à Roubaix.

2003 Le transfert de gestion du CHRS « L'Étoile » est accordé au Home par la D.D.A.S.S. après accord du Conseil d'Administration.

Ouverture de « **Reliance** » au 108, rue du Coq Français à Roubaix et au 47 rue de Lille à Tourcoing.

Avril: transfert de la Direction Générale au 355, bd Gambetta à Tourcoing.

Ouverture de la halte-garderie **Les Diablotins** 51-53 rue du Vieil Abreuvoir à Roubaix.

Mai: achat du 337, rue du Brun Pain à Tourcoing.

Septembre: construction d'un foyer d'accueil en fond de propriété au 337, rue du Brun Pain à Tourcoing.



2005 **Augmentation de la capacité d'accueil familles** à 35 places. Pour le CHRS, lancement de l'étude d'un collectif de 25 places et de 7 appartements sur le site de la rue des Poutrains à Tourcoing.

Février: **ouverture de la nouvelle maison d'enfants** 337 bis, rue du Brun Pain à Tourcoing.

2013 Vente du 10 bis, bd Gambetta. Ouverture de la nouvelle maison 45, rue des Poutrains. Grands ados jeunes majeurs en mixité.

2014 Sur ce même lieu en front à rue ouverture d'une résidence de 9 logements relais pour le CHRS, en partenariat avec Notre Logis.

Mise en œuvre des « **clubs** » dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires avec la ville de Roubaix.

Nouveau projet d'accueil **d'enfants porteurs de Handicap en multi accueils et ALSH.**

2015 Vente du 10, bd Gambetta. Acquisition de la **maison du Flocon**.

Déménagement du siège au 60, chaussée Albert Einstein à Tourcoing.

2016 Suite réponse appel à projet, mise en œuvre de mesures d'accompagnement social lié au logement pour Lille Métropole Habitat.

2017 Relocalisation des 2 antennes de Reliance en un seul lieu 81, rue de Lille à Tourcoing

En ce même lieu, installation de 4 appartements pour le CHRS.

2018 Suite réponse appel à projet, mise en œuvre de mesures d'accompagnement social lié au logement pour Vilogia.





CHRS

12, rue Brézin - ROUBAIX
03 20 26 22 40



Reliance

81, rue de Lille - TOURCOING
03 28 33 80 81



Centre petite enfance

73, rue basse mesure - ROUBAIX
03 20 70 18 25



Les Diablotins

51-53, rue du Vieil Abreuvoir - ROUBAIX
03 20 81 00 76



Carnot

188, bd Carnot - MOUVAUX
03 20 26 24 75



Brun Pain

337 bis, rue du Brun Pain - TOURCOING
03 20 37 66 81



Flocon

56, rue du Flocon - TOURCOING
03 20 26 70 97



Poutrains

45, rue des Poutrains - TOURCOING
03 20 36 92 20



Bousbecque

172, rue de Wervicq - BOUSBECCQUE
03 20 23 50 40



Accueillir
et
Accompagner

Le Home des Flandres
PA Artiparc
60, chaussée Albert Einstein
59200 TOURCOING
Tél. : 03 20 24 75 78

